

d'appartenance ou de contrôle commun. Dans cette étude, on considère qu'une compagnie contrôle une autre lorsque la société mère possède plus de 50% des actions donnant droit de vote. En fait, la plupart des entreprises ne sont composées que d'une seule compagnie et ne possèdent qu'un seul établissement, mais il existe des entreprises, en particulier dans certaines industries, qui possèdent un grand nombre de compagnies et d'établissements.

Par exemple, Aluminium de Canada Ltée (Alcan) possédait, lors du recensement de l'industrie de 1968, 22 établissements dans neuf compagnies ou entreprises constituées. Deux de ces établissements se trouvaient dans l'industrie minière et ils ne sont pris en compte dans aucun des tableaux de ce chapitre. Le tableau 17.19, qui indique la concentration globale dans l'ensemble des industries manufacturières, comprend les 20 établissements manufacturiers d'Aluminium de Canada Ltée groupés et considérés comme une seule entreprise, et classés selon la valeur ajoutée globale de ces 20 établissements. En ce qui concerne les données de l'industrie de la fonte et de l'affinage, seuls les cinq établissements de l'Alcan appartenant à cette industrie sont pris en compte avant que les entreprises soient classées en fonction des expéditions (dans cette industrie on utilise le critère de la production plutôt que celui des expéditions, et la production intégrée des fonderies est mesurée en tant que dépense forfaitaire imputable à l'industrie minière). Dans l'industrie du laminage, du moulage et de l'extrusion de l'aluminium, six établissements ou usines appartenant à quatre compagnies de l'Alcan dans cette industrie sont traités comme une seule entreprise.

Utilité des statistiques sur la concentration. On reconnaît généralement l'importance de la concentration industrielle en tant que phénomène économique, bien que la portée exacte d'un niveau élevé de concentration dans divers aspects du comportement des entreprises demeure jusqu'à un certain point une question d'opinion entre spécialistes. Les économistes utilisent les mesures de concentration pour étudier l'aptitude concurrentielle des industries et l'effet de la concentration industrielle sur les décisions des compagnies concernant la recherche, les dépenses publicitaires, les négociations syndicales, la politique de fixation des prix, etc. Pour certaines de ces utilisations les mesures de concentration doivent être établies à partir de déclarations relatives aux compagnies plutôt qu'aux établissements ou usines; les statistiques présentées ici sont fondées sur des déclarations à l'égard des établissements ou usines, ce qui permet de fragmenter une compagnie entre les diverses industries dans lesquelles elle exerce son activité.

Les statistiques sur la concentration sont particulièrement utiles lorsqu'elles portent sur un certain nombre d'années. Les comparaisons font voir les fluctuations dans les niveaux de concentration d'une industrie et peuvent indiquer si les changements sont attribuables à la croissance de l'industrie ou si le degré de variation de la concentration, par opposition au niveau effectif de concentration, peut s'expliquer par une cause particulière ou est affecté par le comportement des entreprises. On peut donc utiliser les mesures de concentration pour étudier les variations de concentration dans une industrie particulière sur une certaine période, ou pour comparer la concentration à un moment donné entre diverses industries et, si possible, entre les mêmes industries dans différents pays. Il existe actuellement des mesures de concentration pour un certain nombre de pays industrialisés, bien que les différences dans la classification des industries puissent affecter les comparaisons internationales.

L'interprétation des données sur la concentration est sujette à certaines réserves. Le but de ces données est de mesurer jusqu'à quel point un petit nombre de grandes entreprises domine le marché, mais lorsqu'on ajoute les données pour l'ensemble des établissements afin d'obtenir le volume des expéditions de l'industrie on peut se trouver en présence d'une gamme très variée de produits. Il arrive souvent que soient inclus certains produits qui en fait appartiennent à d'autres industries. Dans certains cas il serait préférable de calculer les ratios de concentration pour les expéditions de produits spécifiques ou de groupes de produits, indépendamment de la classification des industries auxquelles appartiennent les établissements qui les produisent. Quoi qu'il en soit, les avis peuvent varier lorsqu'il s'agit de déterminer le groupement d'industries ou de produits qu'il conviendrait d'utiliser. Par exemple, comme le porc et le bœuf se font concurrence sur le marché, il vaudrait peut-être mieux établir la concentration dans les deux industries réunies ou dans l'industrie de l'abattage et de la préparation de la viande dans son ensemble plutôt que pour chaque industrie prise séparément. Par ailleurs, l'utilisation de la concentration des expéditions de gros appareils électriques serait peut-être préférable dans certains cas à la concentration des expéditions de l'ensemble de l'industrie du matériel électrique industriel. A d'autres fins, l'industrie peut être